

Macron confirme refuser la primaire et dévoile, un peu, son programme

Emmanuel Macron, candidat à la présidentielle, a enterré hier l'idée de rejoindre la primaire organisée par le PS. «*Je suis clair depuis le début. On m'a beaucoup reproché quand j'étais ministre de ne pas être au Parti socialiste. Les mêmes aujourd'hui me demandent d'aller à cette primaire, [le Premier secrétaire du PS] Jean-Christophe Cambadélis par exemple*», a-t-il déclaré sur BFM TV et RMC.

Ce dernier avait fait savoir hier qu'il avait écrit à Emmanuel Macron, comme à Jean-Luc Mélenchon, pour les convaincre d'y participer. Mais «*quand ça ne l'arrangeait pas, j'étais un ministre d'ouverture. Et maintenant qu'en effet, ce rassemblement de progressistes que nous avons construit commence à leur faire peur, il faudrait qu'on aille se perdre dans les chicayas [les querelles, Ndlr] de la primaire*», a ré-



Le fondateur d'En marche ! tient un meeting demain à Paris. (Photo AFP)

pliqué l'ex-ministre de l'Économie.

Qui a par ailleurs cité plusieurs pistes de son programme, qu'il pourrait développer lors d'un meeting demain au parc des Expositions à Paris, où jusqu'à 10 000 personnes sont espérées.

Encourager les CDI

Pour «*diminuer l'écart entre salaire brut et salaire net*», il veut ainsi «*supprimer les coti-*

sations maladie et les cotisations chômage» que paient les salariés et les indépendants. Il financerait cette mesure «*par de la CSG*», qui «*a une base beaucoup plus large*».

Sur le temps de travail, il a plaidé pour une approche différenciée selon l'âge. Il a également proposé de «*ne pas toucher un impôt plusieurs fois dans le quinquennat*», et déclaré vouloir «*aller au bout*» de la réforme en matière d'indemnités de licenciement aux prud'hommes. Il s'est dit favorable à la mise en place d'un «*système de bonus-malus*» incitant à favoriser «*autant qu'on le peut*» les CDI par rapport aux CDD, et à un «*système qui égalise les droits dans l'assurance chômage*». Quant à la Sécurité sociale, il s'est engagé «*à ce que sur la santé on ne modifie rien, on ne rebranche aucun droit, on ne rembourse aucun soin*».